

# Le Relais



JUIN 2019 / N° 68



Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr), facebook et twitter.



2

**Concours des maisons fleuries**  
Inscrivez-vous !



7

**Equipement**  
Un terrain synthétique pour la pratique du football



9

**Manifestation**  
Nouveau programme pour le Feg'stival



**Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim Ohnheim,**

En janvier 2018, nous mettions en avant l'attractivité et le dynamisme de Fegersheim à travers une vidéo de présentation. A l'aube du mois de juin 2019, ces qualificatifs sont plus que jamais appropriés pour parler de notre commune.

Nous entrons dans la période estivale et voyons les projets s'accélérer. C'est cet été que s'achèveront les travaux d'extension et de reprise de l'existant au cimetière de Fegersheim. Un effort particulier a été apporté aux espaces verts avec la plantation d'arbres d'envvergure. Ce projet, majoritairement porté par l'Eurométropole, a bénéficié du concours de la commune. Le résultat est un nouvel exemple réussi d'une collaboration fructueuse.

Aux beaux jours, nous livrerons enfin le terrain synthétique au club de football et à nos écoles. Ce chantier aura mobilisé des entreprises sur plusieurs mois pour aboutir à un résultat à la hauteur de nos attentes et de l'ambition de la commune.

Récemment, nous nous sommes attaqués à la reprise d'une grande partie de la rue du Général de Gaulle. La couche de roulement a été rénovée dans le but de réduire les nuisances sonores et de reprendre le marquage. Là encore, nous avons pu compter sur les ressources métropolitaines qui consacrent chaque année des enveloppes budgétaires qu'il nous revient de prioriser.

En parallèle, nous travaillons à la préparation des manifestations populaires avec la 11<sup>e</sup> édition du Feg'stival le 15 juin prochain. Pour la première fois, nous accueillerons un groupe de jeunes musiciens issus de notre commune jumelée : la ville de Cressier en Suisse. Le rendez-vous connaîtra quelques évolutions avec une ouverture du site à partir de 14h et la mise en place d'activités sportives. A travers ces modifications, nous espérons étonner et charmer notre public que l'on sait fidèle et attaché à cet évènement phare. Pour ce faire, nous pourrons compter sur le dynamisme et l'investissement de notre animation jeunes pour qui la municipalité met en oeuvre de nouveaux moyens : pour la première fois cet été, les jeunes pourront profiter des locaux inaugurés en février dernier. En effet, les activités estivales pour les 11-18 ans n'auront

pas à être délocalisées au centre sportif et culturel. C'est là une belle avancée pour ce service et le confort de nos jeunes.

En tâche de fond, nous poursuivons la construction d'un bâtiment communal à Ohnheim. Nous serons épaulés par l'OPAL (Organisation Populaire et familiales des Activités de Loisirs) à qui nous avons confié le montage d'un projet de service périscolaire global pour nos deux écoles élémentaires. Ce nouvel outil devrait ouvrir ses portes début 2020.

Vos élus sont plus que jamais investis pour l'intérêt général. Nous travaillons quotidiennement sur différents fronts pour maintenir un service public de qualité. Je souhaite que chacune et chacun puisse profiter de notre belle commune et que l'été qui arrive soit propice à des moments conviviaux et de rassemblements, dans le respect de la tranquillité du plus grand nombre.

**Thierry Schaal**  
Votre dévoué Maire  
de Fegersheim-Ohnheim

LA COMMUNE DE FEGERSHEIM LANCE

**LE CONCOURS 2019**

DES **MAISONS FLEURIES**

Inscrivez-vous avant le 12 juillet

Bulletins d'inscription disponibles en mairie et sur le site [fegersheim.fr](http://fegersheim.fr)

RENSEIGNEMENTS AU 03 88 59 04 59 OU [MAIRIE@FEGERSHEIM.FR](mailto:MAIRIE@FEGERSHEIM.FR)

### Participez à l'embellissement de votre commune

La commune de Fegersheim apporte, à chaque saison, un soin particulier à ses espaces verts. Différentes variétés, et depuis quelques années des sujets décoratifs en bois ou autres matériaux, agrémentent les nombreux massifs répartis sur le territoire.

En marge de ce travail, on constate avec plaisir que des habitants ont eux aussi ce souci esthétique : à l'approche de l'été, au gré des balades dans les ruelles et certains quartiers, il est courant de voir fleurir jardins et balcons.

Pour encourager ces initiatives, la municipalité a créé depuis de nombreuses années maintenant, le concours des maisons fleuries. Un jury composé d'élus et de membres d'associations locales se propose d'attribuer des notes aux participants préalablement inscrits. L'hiver venu, une soirée conviviale est organisée pour eux lors de laquelle des récompenses leurs sont remises pour les efforts fournis. Ce concours est gratuit : et si vous vous inscrivez ?

> Clôture des inscriptions le 12 juillet.  
Bulletin disponible à l'accueil de la mairie ou sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr).

## L'essentiel des délibérations communales

Retrouvez dans cette rubrique les décisions majeures votées par vos élus lors des séances du Conseil municipal.

Lundi 11 mars 2019

### Taux d'imposition

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de maintenir inchangés les taux des 3 taxes locales pour 2019, à savoir : taxe d'habitation à 15,77%, la taxe foncière sur les propriétés bâties à 13,62% et la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 60,76%.

### Budget primitif 2019

Les élus ont adopté à la majorité moins 5 abstentions le projet de budget primitif ainsi que ses documents annexes à hauteur de : 5 493 000 € en section de fonctionnement et 4 340 500 € en section d'investissement.

### Autorisation d'emprunt et ligne de trésorerie

Depuis 9 ans, l'ensemble des investissements réalisés par la commune l'ont été sur ses fonds propres sans recourir à l'emprunt. Après avoir prévu des emprunts d'équilibre dans les budgets précédents, la municipalité a unanimement fait le choix de finaliser un emprunt, pour financer les travaux du bâtiment communal d'Ohnheim. Pour ce faire, il a été proposé de souscrire un emprunt d'un million d'euros maximum auprès d'un établissement bancaire.

### Signalisation commerciale

La signalisation commerciale se décline comme suit : 4 portiques de bienvenue situés aux 4 entrées de la commune et un jalonnement sur l'ensemble du territoire. La commune avait instauré un forfait à 180 € TTC à la charge de l'entreprise, quel que soit le nombre de lames, pour une première installation et prix coûtant en cas de renouvellement des panneaux.

Les membres du Conseil municipal ont décidé, à l'unanimité, de revoir les modalités financières, en prévoyant la prise en charge par la commune d'une participation forfaitaire, de 250 € TTC, le demandeur prenant à sa charge la différence de la facture, le jalonnement en place restant propriété de la commune.

### Marché de mise en lumière de l'Eglise Saint-Maurice de Fegersheim

Faisant suite aux travaux de réaménagement de la place de l'Eglise de Fegersheim, une

mission de maîtrise d'œuvre a été confiée en 2018 au Cabinet Berest pour prévoir une mise en lumière de l'Eglise Saint-Maurice. A l'issue de cette étude, une consultation pour travaux a été lancée en janvier 2019. La municipalité a décidé, à l'unanimité, d'attribuer ce marché à la société Sogeca, mieux-disante, pour un montant de 99 850 € HT.

### Création d'un terrain de football synthétique : avenants aux marchés de travaux

Par délibération du 4 décembre 2017, le Conseil municipal a validé le projet de réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique en remplacement de l'actuel terrain en gazon naturel. Le budget maximal alloué à ces travaux était fixé à 1 115 000 € TTC. 3 avenants ont dû être passés pour permettre de mener à bien les travaux, portant le montant de l'opération à un total de 1 389 984 €.

Lundi 6 mai 2019

### Convention avec la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace pour le soutien d'un contrat à durée déterminée

Par délibération du 28 mai 2018, le Conseil municipal a approuvé la participation de la commune au financement d'un contrat à durée déterminée à temps non complet, destiné à renforcer l'équipe de l'espace jeunes. Les élus ont décidé à l'unanimité de conclure une nouvelle convention.

### Convention de partenariat « l'abeill'en ville » pour le suivi des ruchers de Fegersheim

Depuis 2010, la commune de Fegersheim apporte son soutien à la démarche portée par l'association apicole de Strasbourg (ASAPIS-TRA) qui développe des projets partenariaux autour de « l'abeill'en ville ». Dans le cadre de cette collaboration, 6 ruches ont été installées sur le ban communal. Un apiculteur de l'association assure le suivi et l'entretien des installations et anime un après-midi de récolte. Depuis 2016, les membres du Conseil Municipal des Enfants, du Conseil des Aînés et les résidents de l'EHPAD participent à cette animation. En 2018, ce sont plus de 180 pots de miel qui ont été récoltés et distribués à l'ensemble des participants à la récolte. Le conseil municipal a décidé de reconduire cette convention pour une durée de 3 ans.

**Prochaine séance : lundi 24 juin à 20h, salle du Conseil.**

**Toutes les délibérations**  
sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr),  
rubrique Conseil municipal.



### Nouvelle étape pour la réhabilitation du cimetière juif

Après la trêve hivernale, les travaux de réhabilitation et de remise en état du cimetière juif de Fegersheim ont repris leur cours. L'équipe d'une douzaine de bénévoles est maintenant arrivée dans une phase délicate, avec des manipulations de stèles très lourdes ne pouvant être redressées à la main.

Après une visite sur le terrain et en concertation avec la municipalité, le principe d'une mise à disposition temporaire d'un camion-grue et de 3 agents municipaux a vu le jour. C'est ainsi que, le 26 mars, les bénévoles aidés de l'équipe municipale ont débuté les travaux. Une dizaine de tombes ont été soigneusement déposées et stockées à proximité pour permettre le travail en sécurité. Reste maintenant aux bénévoles à mettre à niveau le terrain ainsi libéré et à repositionner l'ensemble des socles qui s'étaient affaissés au fil du temps. Dans une seconde phase, le camion grue reviendra pour procéder à la repose définitive de ces lourdes stèles sur les socles nouvellement posés.



## Avec Vélohop, découvrez (ou redécouvrez) la pratique du vélo !

Depuis janvier 2018, Vélohop a élargi son offre avec une flotte de nouveaux vélos à assistance électrique (VAE), pour répondre toujours mieux aux besoins de déplacement. Un stand Vélohop sera présent à Fegersheim pour une présentation des différentes offres de

location, l'essai et le test des nouveaux vélos à assistance électrique, ou encore la possibilité de louer directement sur place un nouveau vélo à assistance électrique (sous réserve des stocks disponibles). Offre découverte Vélohop à 49€/mois, pendant 3 mois.

**Rendez-vous mardi 4 juin de 10h30 à 12h30 place de l'Eglise à Fegersheim, à l'occasion du marché hebdomadaire pour découvrir le stand Vélohop.**

## Paroisses catholiques de Fegersheim-Ohnheim : appel aux dons

Le Conseil de fabrique de l'Eglise Saint Maurice de Fegersheim et le Conseil de gestion de l'Eglise Saint Amand d'Ohnheim feront très prochainement appel à la générosité des habitants pour les aider à subvenir aux besoins matériels liés à l'entretien et au fonctionnement des lieux de culte.

A cet effet, les habitant(e)s trouveront bientôt dans leurs boîtes aux lettres une enveloppe dédiée destinée à recueillir un don. Les contributions financières, même modestes, encourageront les efforts.



## Qu'est qu'un(e) assistant(e) maternel(le) ?

Un(e) assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance qui participe à la co-éducation des enfants qui lui sont confiés, à son domicile, contre rémunération. Il ou elle a un statut particulier qui nécessite un agrément délivré par le Conseil départemental du Bas-Rhin pour des enfants âgés de 3 mois à 6 ans. L'accueil est familial et vise à répondre aux besoins et au rythme de l'enfant. Les horaires sont ainsi plus flexibles qu'en structure mais dans la limite du raisonnable.

Tout en respectant le bien-être de l'enfant et de ses parents, les assistant(e)s maternel(le)s peuvent :

- participer aux activités proposées par le Relais d'Assistants Maternels (baby gym, éveil musical, bricolage, lecture de conte...),
  - favoriser l'éveil par des jeux, des sorties et des activités de plein air,
  - participer à la socialisation des enfants, ainsi qu'à leur autonomie.
- La plupart des parents bénéficient d'aides financières de la CAF pour ce mode de garde.

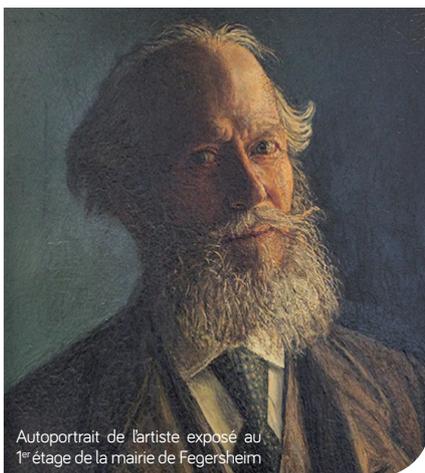
A partir du 15 juin 2019, vous trouverez à l'accueil de la mairie, une liste d'assistant(e)s maternel(le)s disponibles. Vous pouvez également consulter le site Internet du Conseil départemental et rechercher un(e) assistant(e) en entrant le nom de la commune :

<http://www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels>

## Bientôt une exposition sur l'œuvre d'Henri Ebel

L'association de sauvegarde du patrimoine de Fegersheim-Ohnheim envisage d'organiser une exposition rétrospective sur le grand peintre de Fegersheim Henri Ebel (1849-1934). Afin de pouvoir présenter un maximum de tableaux, un appel est lancé à toute personne qui aurait soit des tableaux, soit tout autre objet (sculpture, article, témoignage...) relatifs à ce peintre.

**Contact : fego.patrimoine@gmail.com ou 06 75 01 30 67.**



Autoportrait de l'artiste exposé au 1<sup>er</sup> étage de la mairie de Fegersheim





## 97<sup>e</sup> bougie célébrée au café rencontre du conseil des aînés!

Tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois, à partir de 14h30, dans la salle D du centre sportif et culturel, se tient le café rencontre.

C'est un moment convivial où chacun peut venir papoter, jouer, échanger et partager un bon moment autour d'une tasse de café et d'une part de gâteau.

La mois dernier, Mme Munier, une pensionnaire de la maison de retraite, a souhaité souffler sa 97<sup>e</sup> bougie en compagnie de tous ceux qui étaient présents.

C'est avec joie que le conseil des aînés a trinqué avec elle en lui souhaitant encore de belles années en bonne santé. Elle apprécie particulièrement de venir chaque mois pour jouer à la belote, une de ses distractions favorites.

Vous aussi, laissez-vous tenter ! Vous êtes les bienvenus, pensez juste à ramener un peu de bonne humeur !

## Bien-vivre ensemble : rappel des règles

A l'approche de l'été, la collectivité tient à rappeler plusieurs règles de bien-vivre ensemble pour garantir la quiétude et la tranquillité des habitants.

- **Barbecues sauvages** : l'utilisation de barbecues « sauvages » ou tout autre emploi du feu sont interdits sur tout le territoire de la commune excepté à l'occasion de manifestations présentant un intérêt communal et sur autorisation de l'autorité municipale. Dans ce cas précis, l'organisateur d'un barbecue sur le domaine public devra adresser un mois avant la date de la manifestation un courrier à M. le maire en précisant le motif de sa demande, sa date, son lieu, en indiquant l'emplacement du barbecue et les conditions de son utilisation.

**Tout au long de l'année, les propriétaires de chiens sont invités à ramasser les déjections de leurs animaux. Une trentaine de distributeurs de canisacs équipés de poubelles sont présents sur l'ensemble du territoire pour faciliter cette démarche citoyenne de bon sens.**

- **Circulation des animaux domestiques :**

Sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune, tous les animaux domestiques, et notamment les chiens, devront être munis d'un collier et d'une plaque indiquant les nom et adresse de leur propriétaire. Ils devront être tenus impérativement en laisse. Pour les chiens dits dangereux, il est fait obligation, sur tout le domaine public, à chaque propriétaire ou gardien de ces animaux de les tenir en laisse et de les museler. Dans les chemins ruraux et chemins forestiers, les chiens pourront être tolérés sans laisse tant qu'ils se sont pas en divagation, c'est-à-dire à une distance supérieure de plus de 100 mètres de son propriétaire hormis pour les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie. Les chiens devront être tenus en laisse en présence de public dans ces chemins.



## Fête de la musique par les professionnels !

L'Association des Professionnels de la Commune de Fegersheim organisera sa 3<sup>e</sup> Fête de la Musique en partenariat avec la Musique de Fegersheim-Ohnheim-Plobsheim ! En plein air et au centre du village venez découvrir en famille le groupe "One more" reprise des années 80/90 et redécouvrir le groupe "Deep's Soul" pour une nouvelle ambiance soul, blues & rock ! Tout au long de la soirée l'ambiance sera assurée par l'animateur & DJ David BUB (db-Animation 67).

**Rendez-vous vendredi 21 juin 2019 sur le parking du Caveau à partir de 18h30. Tartes flambées, grillades, boissons ainsi que desserts vous seront proposées sur place.**

**Entrée libre. En cas de mauvais temps, la fête se déplacera au centre sportif et culturel de Fegersheim.**

Adhérer ou soutenir l'APCF c'est possible ! Contactez l'association à l'adresse mail [acaf@outlook.fr](mailto:acaf@outlook.fr), ou par courrier au 27b rue de Lyon 67640 Fegersheim ou ecore sur Facebook : Association des Professionnels de la Commune de Fegersheim.

Consommer local



Association des Professionnels de la Commune de Fegersheim

## Travaux : les impacts à venir cet été sur la RD1083

A partir du mois de juin 2019, la zone Sud de l'Eurométropole va être particulièrement impactée.

- Les travaux de la rocade Sud, pilotés par la DREAL, vont avoir un impact direct sur la RD1083 de juin à août 2019.

> A partir du 17 juin et jusqu'au 29 juin, le sens Nord-Sud, à la hauteur de l'échangeur RN353, sera coupé et la circulation sera renvoyée sur la voie latérale.

> A partir du 1<sup>er</sup> juillet et jusqu'au 12 juillet, c'est le sens Sud-Nord qui sera coupé à la hauteur de l'échangeur RN353 et la circulation sera renvoyée sur la voie latérale.

**De fortes perturbations seront à prévoir dans ce secteur du 17 juin au 12 juillet.**

A partir du 15 juillet et jusqu'au 23 août des travaux sur l'échangeur RD1083 – A353 seront réalisés et entraîneront des fermetures totales ou ponctuelles de l'échangeur.

- Les travaux d'aménagement d'un giratoire équipé de feux sur la RD1083 à l'entrée Sud d'Ichtratzheim vont commencer à partir du mois de juillet. Ces travaux seront gérés par le Département du Bas-Rhin. Des perturbations sont donc à prévoir dans les deux sens de circulation.

- La DIR Est procédera cette année à la réfection de la couche de roulement entre la Vigie et la Porte de Schirmeck. Le sens Vigie vers Strasbourg sera donc fermé et la circulation et se fera par basculement sur la voie opposée qui sera donc aménagée pour une circulation sur 2 voies par sens. Ces travaux se dérouleront du 5 au 18 août. Durant cette période, et en fonction des différentes phases du chantier, l'échangeur du Baggersee sera fermé soit totalement soit partiellement. De fortes perturbations sont donc à prévoir entre la Vigie et la Porte de Schirmeck et ceci dans les deux sens de circulation.

## MARIAGES

Laurence MEYER et David KOENIG

6 avril 2019

Lisa GUINAND et Levan ARKANIA

27 avril 2019

## NAISSANCES

Alizée LE BLAINVAUX, 2 mars 2019

Clara SCHREINER, 1<sup>er</sup> avril 2019

Nathan THIRION, 2 avril 2019

Amine HAMDJ, 6 avril 2019

## DÉCÈS

Gilbert MARIOTTI

17 avril 2019 (69 ans)



## Rappel

En raison de la loi sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les personnes concernées par des parutions dans la rubrique Etat civil ont été destinataires d'un formulaire demandant l'autorisation de publication dans le bulletin communal. Sans réponse positive de leur part, les informations ne sont pas mentionnées.



Lucas (à droite), à l'initiative de l'entreprise « la Bêle Equipe », aidé de Victorien.

## Initiative : la commune teste l'écopâturage

Vendredi 17 mai, 6 brebis sont arrivées sur le terrain face au centre sportif et culturel. La commune a fait appel à la société « La Bêle Equipe » pour la mise en place d'une prestation d'écopâturage, inédite sur le territoire de l'Eurométropole.

L'auto-entrepreneur Lucas Suss explique son parcours et la démarche : « J'ai un Master

en biologie et en écologie. Mon stage de fin d'étude portait sur l'écopâturage. J'ai décidé, en avril dernier, de me lancer, en créant « La Bêle Equipe », qui compte 4 salariés. La commune de Fegersheim est la première collectivité avec laquelle nous travaillons. Notre prestation est proposée clef en main et nos animaux sont locaux. Elle inclut le suivi vétérinaire, les assurances liées à l'activité, les déclarations administratives, l'autorisation de transport et une ligne téléphonique d'astreinte en cas de problèmes. ».

En milieu péri-urbain et dans un contexte de prise de conscience environnementale, l'écopâturage constitue une solution durable, qui plus est sans nuisances sonores et avec une faible empreinte carbone. L'initiative devrait s'étendre jusqu'à la fin de l'année. Chaque semaine, Lucas se rendra sur place pour s'assurer de la bonne santé des brebis. Des interventions portant sur la sensibilisation à l'écologie auront lieu dans les écoles pour promouvoir l'action et expliquer ses bienfaits.



Le gazon synthétique est fait entièrement en fibres naturelles et sera le deuxième de ce type et de cette taille à être installé en France, et le premier dans le Grand Est.

## Fegersheim, enfin dotée d'un terrain synthétique

Initié au mois de mai 2018, le chantier de création d'un terrain synthétique s'est très récemment achevé. 8 541 m<sup>2</sup> de gazon ont été posés, permettant la pratique du football tout au long de l'année.

Le projet de pose d'un gazon synthétique devait initialement s'échelonner sur 18 semaines. Au final, il aura fallu attendre 1 an pour voir aboutir la fin des travaux, ceci en raison de la portance insuffisante du terrain.

### Retour sur l'historique d'un chantier mouvementé

Avant que ne démarre le chantier, la commune a fait réaliser des sondages de sol pour s'assurer de la résistance du terrain. Des terrassements ont permis de constater que la portance était insuffisante sur le tiers Sud soit sur environ 3 000 m<sup>2</sup>. Des travaux de stabilisation ont alors été réalisés pour atteindre une portance conforme à la norme P90-112.

Néanmoins, un différend d'appréciation a opposé le maître d'ouvrage au maître d'œuvre et ce dernier a souhaité mettre un terme à sa mission. De nouvelles études géotechniques ont été réalisées et ont montré qu'une nouvelle opération de renforcement était nécessaire et que la gestion des eaux de pluie devait également être prise en compte.

Au final, le chantier aura souffert d'une augmentation de près de 42% des montants initiaux des marchés portant le coût total des travaux à 1 389 984 € TTC.



### Nouveauté : tournoi de foot au Feg'stival

Pour diversifier les animations proposées au Feg'stival, l'animation jeunes a fait appel au CS Fegersheim pour organiser un tournoi. Samedi 15 juin, à partir de 14h30, les enfants pourront profiter d'un terrain gonflable loué pour l'occasion, pour jouer de petits matchs.  
> Inscription auprès d'Alexandre Cassel au 06 26 70 04 51



## Rencontre avec Sébastien Mehl, président du CS Fegersheim

*Pouvez-vous brièvement nous présenter le CS Fegersheim ?*

Notre association, le Cercle Sportif Fegersheim est née en 1929. On compte actuellement 300 licenciés, dont 190 enfants et 110 adultes répartis en 16 équipes. Nos joueurs évoluent sur le terrain d'honneur et sur le terrain d'entraînement tous les soirs de la semaine et nous organisons une moyenne de 8 matchs par week-end, sur les 2 sites.

*Quels sont les avantages d'un terrain synthétique par rapport à une pelouse traditionnelle ?*

D'octobre à mars, la météo défavorable et les intempéries rendent les terrains difficilement praticables. Pour préserver un minimum l'herbe et garantir des surfaces de jeux correctes au retour des beaux jours, nous limitons les entraînements. Il est souvent arrivé que l'on annule des sessions, alors que nos licenciés règlent leur cotisation pour une saison complète. Avec le synthétique, nous n'aurons plus à faire face à ces aléas. Nous avons cette année dû délocaliser les entraînements pour deux de nos équipes, ce qui a engendré des frais. Depuis les années 2000, les communes s'équipent de plus en plus de revêtement synthétique pour avoir des conditions de jeux constantes toute l'année.

> Le CS Fegersheim fêtera ses 90 ans le 14 septembre 2019, date à laquelle sera inauguré le terrain synthétique.



# La page

du Conseil Municipal  
des Enfants  
de Fegersheim-Ohnheim



## Objectif Espace jeunes !

L'Espace jeunes de Fegersheim est situé dans une partie des locaux de l'ancienne bibliothèque. Les samedis et pendant les vacances scolaires, les animateurs organisent des sorties souvent avec des ados venant d'autres espaces jeunes.

Dans la pièce principale, il y a des ordinateurs, des consoles de jeux, un babyfoot, une table de ping-pong, un billard et une petite cuisine.

3 à 4 marches plus haut il y a des fauteuils, une table pour jouer à des jeux de société. On peut fréquenter l'Espace jeunes de Fegersheim, gratuitement à partir de 10 ans et demi.

A vous de vous amuser !

Texte rédigé par Maxime



## Visite à l'EHPAD le Gentil'Home

Le mercredi, 3 avril 2019, nous étions 8 enfants à rendre visite aux résidents de l'EHPAD le Gentil'Home de Fegersheim.

Nous avons échangé avec les résidents et joué à 3 parties de loto. A l'issue des jeux, l'animatrice Christelle nous a offert un bon goûter. Tout le monde était content et nous reviendrons à l'EHPAD l'année prochaine !

Claire, Julien, Eva, Maxime, François, Emma, Nicole, et Enzo pour l'école Germain Muller à Ohnheim, Elsa, Yanaël, Emma, Alexandre P., Alexandre F., Roxanne, Loïc, et Chloé pour l'école Marie Hart à Fegersheim.

sont à votre écoute pour toute question relative à votre quotidien dans notre commune !



## Le CME satisfait de l'offre culturelle communale

Vendredi 26 avril, les membres du Conseil Municipal des Enfants ont été consultés par Annaëlle Monhardt, en stage à la mairie de Fegersheim, sur les programmes culturels proposés par la commune. Porteurs des messages et souhaits exprimés par leurs camarades d'école, les enfants ont exprimé une grande satisfaction notamment vis-à-vis de la CLEF (Culture, Lecture, Evasion, Fegersheim), des spectacles pour enfants proposés au Caveau et de l'organisation du Fegstival. Cette rencontre très interactive permettra à la municipalité de définir ses futures actions culturelles en faveur des écoliers.



En 2018, l'ensemble des écoliers a pu découvrir la CLEF et ses services.



## Le Feg'stival, c'est reparti !

Pour son 11<sup>e</sup> anniversaire, le Feg'stival change de format, en repassant sur une journée : convivialité, découvertes et partage resteront les maîtres mots de l'événement.

Dès 14h, un tournoi de foot, un mur d'escalade, des vélos et trottinettes électriques réjouiront les sportifs de tous âges, qui pourront se défier au Cyclo-watt, ce drôle d'engin qui ne dévoilera ses mystères qu'aux plus méritants.

Les enfants et les grands enfants ne seront pas en reste avec les structures gonflables, des jeux en tous genres, et un manège participatif enchanteur : le manège des 1001 nuits de la compagnie Atelier mobile qui fera voyager les familles en Orient. Tous pourront également profiter des stands, des initiations et des animations diverses

proposées tout au long de l'après-midi (initiation aux danses latines, chasse au trésor, espaces détente...).

### Place à la musique !

Artistes amateurs et professionnels seront à la fête. Dès 17h, le public pourra découvrir des groupes locaux dans le cadre d'une scène ouverte. Lesquels laisseront ensuite la place aux groupes de rock de l'école municipale de musique et de danse puis aux BrisKards (voir ci-dessous). Un concert de musique folk de The Yokel viendra clôturer la soirée.

**Rendez-vous samedi 15 juin 2019, de 14h à minuit, derrière le centre sportif et culturel de Fegersheim. Gratuit, buvette et restauration sur place. Programme à retrouver sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr).**

### Le Feg'stival a besoin de VOUS !

Le Feg'stival ne serait rien sans ses bénévoles. Vous aussi, faites partie de l'équipe qui rend cette manifestation possible ! Aide aux caisses, au bar ou à la restauration pour quelques heures... il y a forcément une place pour vous ! N'attendez plus et contactez le responsable de l'espace jeune, coordinateur de la manifestation, Alexandre Cassel par téléphone au 06 26 70 04 51 ou mail [festival@fegersheim.fr](mailto:festival@fegersheim.fr)



### Ambiance garantie avec les BrisKards !

Les organisateurs ont le plaisir d'accueillir cette année le groupe phare de Cressier : les BrisKards. Mêlant compositions détonantes et reprises de standards à la sauce punk-rock, les sept musiciens ont une énergie contagieuse. Nul doute qu'ils sauront conquérir le cœur des fegersheimois qui n'ont pas encore eu l'occasion de les découvrir dans la ville jumelle de la commune, et ravir les autres ! **Samedi 15 juin à 20h sur la scène du Feg'stival.**

Nouvelle enseigne ? Nouveau service ? Le Relais donne la parole aux artisans et commerçants qui font de Fegersheim une commune dynamique !



Une partie de l'équipe, dont le directeur Julien Schmittbiel, 2<sup>e</sup> en partant de la droite.

## Nouvelle équipe à la tête de l'enseigne Courtepaille

L'alsacien Julien Schmittbiel est, depuis le mois de septembre dernier, le nouveau directeur du restaurant Courtepaille. Cet entrepreneur de 34 ans encadre une jeune équipe de 13 personnes : « mon crédo est de faire découvrir le métier de restaurateur à des personnes motivées et qui ont envie de délivrer un service de qualité. La plupart de mes collaborateurs ont des profils atypiques et ne sont pas nécessairement

issus du monde de la restauration. ». Julien mise avant tout sur la bonne humeur et veille à ce que les clients « passent un bon moment ». Pour ce faire, plusieurs détails attirent l'attention comme le coin pique-nique pour les familles ou les arrangements floraux qui agrémentent les rebords des fenêtres. Sur la terrasse, on découvre même un carré potager où poussent de la menthe et du persil à la disposition du chef cuisinier.

Dans les semaines à venir, l'équipe devrait mettre en place des soirées à thèmes, ceci pour renouveler l'expérience concluante du 31 décembre 2018, soirée lors de laquelle une centaine de personnes a pris part à un dîner au feu de bois avant de s'élancer sur une piste de danse imaginée pour l'occasion.

**Courtepaille**  
7 rue de l'Artisanat  
Tél : 03 88 68 05 40



## Les élus à la rencontre du monde économique

Après avoir organisé une matinée du monde économique en octobre 2018, la municipalité a souhaité aller à la rencontre des entreprises, dont le site pharmaceutique Lilly et la société Spitzer-Eurovac.

Ces visites ont permis aux élus de découvrir les différents sites de production et d'en apprendre davantage sur le fonctionnement des usines et des équipes.



## Huguette et José, créateurs de Dreamsitting

Qui n'a jamais rêvé de pouvoir partir en vacances l'esprit serein en laissant sa maison et ses animaux chez soi, et entre de bonnes mains ? C'est pour répondre à cette demande que le couple de retraités fegersheimois Huguette et José Dillenschneider a décidé de créer un site Internet mettant en relation des retraités avec des propriétaires devant s'absenter de leur domicile : « Mon mari et moi avons chacun mené des carrières professionnelles très axées sur le relationnel. Une fois arrivés à la retraite, nous avons envie de poursuivre dans cette voie tout en rendant service. Nous avons nous-même fait l'expérience de garde à domicile et c'est ainsi que nous avons eu le déclic. ». Le principe est simple et sécurisé. Les propriétaires contactent Huguette et José et leur transmettent un descriptif et les dates de leur absence. Une annonce est alors adressée par mail aux retraités déjà inscrits sur la plateforme. Leurs coordonnées sont transmises aux propriétaires à qui revient le choix final. En contrepartie de l'occupation du domicile, les retraités arrosent les fleurs, bichonnent les animaux, relient le courrier...

**Dreamsitting**  
Huguette et José Dillenschneider  
Tél : 06 87 61 26 18  
Site : [dreamsitting.free.fr](http://dreamsitting.free.fr)

## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

### Notre regard sur le passé, en lien avec le futur

Lorsque nous sommes arrivés aux affaires, bon nombre d'entre nous l'ont été pour la première fois. Ceux-là ont été surpris de la quantité de travail à fournir pour un élu : siéger dans les commissions, les réunions de travail, assister aux conseils d'écoles, travailler en relation avec les employés de la commune, participer aux cérémonies commémoratives, au repas des aînés, aux grands anniversaires, œuvrer à l'organisation de festivités, d'animations culturelles, prendre part aux assemblées générales des associations... Le plus souvent, cela correspond à plusieurs heures de travail par semaine voire nettement plus pour les adjoints ou le Maire. Mais lorsqu'une mission vise le bien-être des personnes et le bien-vivre ensemble, c'est tout de même la chose la plus agréable qui fait oublier le temps passé à s'y consacrer. S'il fallait citer des exemples pour le bien-vivre ensemble, un coup de projecteur serait évidemment mis sur la nouvelle bibliothèque (la CLEF), qui est un symbole intergénérationnel tourné vers le futur. Nous pourrions également citer le bâtiment communal d'Ohnheim en cours de construction et qui accueillera dès 2020 les activités périscolaires pour nos petits. Nous évoquerions enfin le travail essentiel mené sur la réhabilitation des friches industrielles dont le réaménagement a enfin démarré. Un regard doit aussi

être apporté sur les associations, « l'âme de nos villages et villes » qui rassemblent des personnes pour cimenter un lien social et pratiquer des activités pour le bien de notre santé. Ce lien existe aussi à travers le conseil des aînés, mais déjà par le conseil municipal des enfants et également par une animation culturelle transversale, notamment axée vers les scolaires.

Notre crédo a toujours été d'agrémenter la vie des associations, conscients que les bénévoles sont souvent investis de missions difficiles. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour leur mettre à disposition des infrastructures dignes du standing de notre commune, avec un centre sportif et culturel s'inscrivant dans une démarche écologique, un terrain de football synthétique, l'amélioration de l'éclairage de la piste d'athlétisme, la remise à niveau du clubhouse du tennis club...

Les aides apportées à l'école municipale de musique et de danse, quelque peu victime de son succès, les actions menées à l'EHPAD durant les foulées et pendant le Feg'stival, sont à mettre au crédit d'une volonté de soutenir une animation culturelle conséquente régulièrement citée en exemple. De notre point de vue, nous avons l'intime conviction qu'à travers nos actions aucune génération n'est oubliée : de la petite enfance jusqu'aux résidents de notre EHPAD où intervient chaque semaine une musicienne et où des actions d'envergure comme la création d'un jardin thérapeutique

sont à relever.

Cependant, rappelons-nous aussi tout ce que nous avons empêché de faire, par notre détermination, pour préserver notre cadre de vie comme la redéfinition à la baisse du périmètre de la ZAC respectant les contours naturels, la limitation de densification des constructions, la diminution du trafic des voitures au centre-ville et de la vitesse. Enfin, n'oublions pas la rénovation du cœur de notre village. Même si le projet fut un temps contesté, il fait désormais partie des exemples cités au-delà de notre ban communal. Le bilan de cette opération laisse à penser que tout a été fait et bien fait. Mais s'il y a une chose que nous avons apprise, c'est qu'il faut savoir anticiper parce que nos besoins évoluent et qu'il faut s'adapter le plus rapidement possible pour être efficace et faire bon usage des deniers publics.

L'avenir s'inscrit dans le prolongement de ces actions avec la même philosophie axée autour du développement de notre commune en harmonie avec la transition écologique et la maîtrise de la fiscalité.

**L'équipe «Réussir ensemble pour le bien-vivre»,** Thierry Schaal, Denis Rieffel, Jean-Michel Valentin, Sonya Dietsch, André Herrlich, Eva Astrologo, Jean-Philippe Meyer, Maya Isorez, Agnès Muller, Raymond Vincent, Adrienne Grand-Clément, Jean-Luc Clavelin, Francis Lorrette, Jean-Claude Wehrlé, Pierre Friedrich, Sylvie Antoine, Christian Bronner, Anne Ponton, Joëlle Jessel, Corinne Riff-Schaal, Véronique Antoine, Isabelle Schlencker, Olivier Ragot, Céline Riegel, Françoise Freiss.

## TRIBUNE DE LA MINORITÉ

### Patrimoine

Le terrible incendie de Notre Dame de Paris a provoqué de façon fort compréhensible un profond émoi auprès de l'ensemble de la population. Il a révélé combien il était douloureux de voir partir en fumée une œuvre si unique façonnée par l'homme il y a plus de 800 ans. Ce sinistre a déclenché un immense élan de générosité afin que Notre Dame puisse être réparée au mieux, même si plus jamais on ne reviendra à l'original. Il nous a également rappelé combien notre pays était riche en éléments de patrimoine issus de sa (ses) culture(s) et des savoir-faire qui s'y sont épanouis. Notre patrimoine n'est pas seulement fait de monuments grandioses, mais également d'une multitude de témoignages, certes plus modestes, mais tout aussi représentatifs des savoir-faire, des croyances, du sens de la beauté de nos aïeux. Malheureusement, ce dernier suscite beaucoup moins d'intérêt auprès de grands donateurs ou de la part des collectivités et de l'Etat. Notre patrimoine national est souvent en piteux état, menacé et parfois irrémédiablement condamné. Tel n'est pas le cas dans notre commune où les bâti-

ments publics sont entretenus et font l'objet de rénovations régulières et où la plupart des particuliers entretiennent et soignent l'héritage des anciens. Pourtant les menaces existent également, elles sont plus insidieuses et liées à un urbanisme peu regardant et respectueux des legs du passé dont pourtant il aurait parfois avantage à s'inspirer. Le village ancien de Fegersheim est placé sous le contrôle des ABF (Architectes des Bâtiments de France) qui émettent un avis sur l'ensemble des opérations de construction ou de rénovation qui s'y déroulent. Cette intervention des ABF ou de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour les monuments classés est souvent ressentie comme une immixtion insupportable par certains élus, mais aussi par certains propriétaires concernés. Et pourtant, posons-nous la question : A quoi ressemblerait aujourd'hui notre cœur de village si ces instances publiques n'avaient pas mis leur veto à certains projets immobiliers ? Le cœur de village d'Ohnheim n'est pas en périmètre protégé. Les habitants d'Ohnheim sont « épargnés » de cette contrainte, mais force est de constater que le résultat urbanistique n'est pas du meilleur effet. L'ensemble immobilier de l'ancien restaurant « au chasseur » en est une des preuves et plus récemment,

sous l'égide de la commune, le traitement architectural du 5 rue de l'église n'est pas une réussite. Gageons que si Ohnheim avait été en périmètre protégé, cette belle maison à colombage aurait reçu un meilleur traitement et bénéficié d'une meilleure mise en valeur. Car, il est parfois nécessaire de l'autorité d'une instance indépendante pour faire entendre raison. Aussi, soyons reconnaissants envers ceux qui ont demandé et obtenu le classement de nos bâtiments les plus remarquables de Fegersheim avec la création d'un périmètre de protection. Ce classement, même s'il s'avère quelque fois fastidieux et peut engendrer certains surcoûts, nous a permis de conserver à Fegersheim globalement une belle harmonie pour le plus grand plaisir de tous ceux qui fréquentent notre centre village. Spectaculaires ou modestes les œuvres du passé ont quelque chose à nous raconter : Les regarder, les écouter nous aident à comprendre d'où nous venons et peuvent nous éclairer sur le futur à bâtir, ce dont nous avons fièrement besoin par les temps qui courent.

**Pour le groupe «Décidons notre avenir»** Bernard Schaal, Laure Mistrion, Danièle Sengel, Matthieu Lefftz.





8



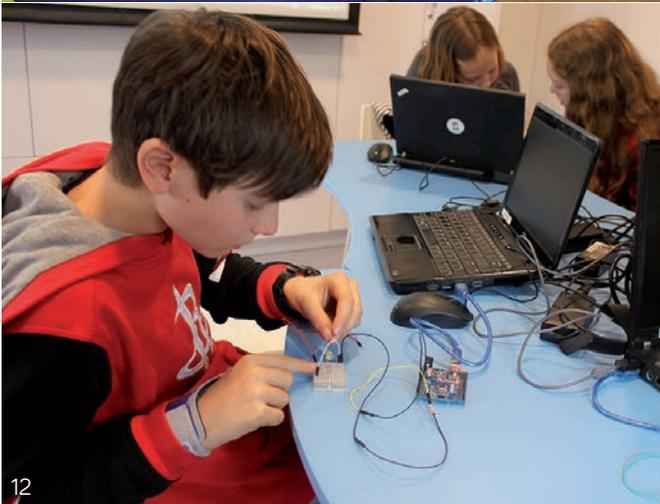
9



10



11



12



13

1. Le chercheur fegersheimois Christian Bronner a tenu une conférence sur le sujet de l'épigénétique le 7 mars au Caveau.  
 2. La compagnie Bas Les Pat'hibulaire a fait découvrir à l'ensemble des élèves des écoles maternelles l'univers des cracracrapouilles le 14 mars au Caveau.  
 3. La 4<sup>e</sup> édition du forum de l'emploi a accueilli 280 participants et plus de 50 stands sur une matinée le 15 mars à Eschau.  
 4. Une partie des participants aux concours des maisons fleuries et décors de Noël 2018 pose avec la municipalité lors de la cérémonie de remise des récompenses le 19 mars.  
 5. Escapade en Espagne avec la conférence «Connaissance du monde» au Caveau le 21 mars.  
 6. Une partie des élus du conseil municipal s'est rendue le 27 mars sur le chantier de terrain synthétique pour un point sur ces travaux.  
 7. Pour marquer les fêtes de Pâques, de nombreuses décorations confectionnées par les membres du conseil des aînés et les agents communaux sont venues agrémenter le village.

8. Robert Lienhard a dévoilé les secrets de la fabrication et des vertues du chocolat à l'occasion d'une conférence le 27 mars au Caveau.  
 9. Le 30 mars, les professeurs de l'école municipale de musique ont présenté le spectacle « Pierre et le loup ».  
 10. Le 4 avril, le Relais d'Assistants Maternels a célébré Pâques avec la lecture d'histoires par la bibliothécaire de la CLEF (Culture, Lecture, Evasion, Fegersheim).  
 11. Le duo « FEU » composé de Rémi Psaume et Stéphane Galeski, était en résidence au Caveau et a fait découvrir son travail au public le 12 avril.  
 12. Une dizaine d'enfants a découvert la domotique à la CLEF à l'occasion d'un atelier le 10 avril.  
 13. Du 8 au 12 avril, les participants au stage de musique assistée par ordinateur à l'école municipale de musique et de danse ont réalisé la bande son d'un film d'animation.



1



2



3



4



5



6



7



8

1. Le 16 avril, les élus ont pu constater lors d'une visite, la bonne avancée du chantier du futur bâtiment communal d'Ohnheim.  
 2. Les petites mains au travail le 17 avril à l'occasion d'un atelier créatif organisé par la CLEF (Culture, Lecture, Evasion, Fegersheim) !  
 3. Le groupe Ernest était de retour au Caveau pour un temps de création autour des contes de la grande région. Une étape de travail a été présentée au public le 30 avril.  
 4. Plus d'une centaine d'habitants a à nouveau répondu présente au rendez-vous citoyen et écologique de l'Osterputz, le 27 avril.

5. Concert jazz manouche au Caveau avec le groupe Di Mauro Swing le 3 mai.  
 6. Les officiels accompagnés des enfants ont procédé au dépôt de gerbe dans le cadre de la cérémonie du 8 mai.  
 7. Le 19 mai, les enfants des deux écoles élémentaires ont participé au KM solidarité de l'Eurodistrict  
 8. Le groupe MarGoldBurg Drossle a enthousiasmé les participants au thé dansant, le 14 mai dernier.

## 06 Juin

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 1<sup>er</sup> juin de 10h à 12h en mairie**

Jean-Michel Valentin, adjoint aux travaux, voirie, circulation, propreté, patrimoine, transports, développement des déplacements doux et sécurité.

### Atelier découverte de la réalité virtuelle

**Samedi 1<sup>er</sup> juin de 10h30 à 13h à la CLEF**

En partenariat avec Original Event. Gratuit, sur inscription au 03 88 64 35 05 ou lacléf@fegersheim.fr.

### Soirée tartes flambées

**Samedi 1<sup>er</sup> juin à partir de 18h à la caserne des sapeurs-pompier**

Rue des Noyers.

### Stand Vélhop

**Mardi 4 juin de 10h30 à 12h30 place de l'Eglise à Fegersheim**

Stand d'information sur la location de vélos électriques.

### Tournoi de foot

**Du samedi 8 au dimanche 9 juin**

Organisé par le club de football.

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 8 juin de 10h à 12h en mairie**

Sonya Dietsch, adjointe à l'animation, culture, école de musique et de danse, bibliothèque, santé et bien-être.

### Spectacle jeune public "Frappadingue"

**Mercredi 12 juin à 10h45 au Caveau**

Les enfants et les grands enfants suivront l'épique aventure du chevalier Frappadingue. Un spectacle drôle et sensible, de la pyrotechnie, des chansons et de l'acrobacie. Gratuit, sur réservation en mairie au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr. A partir de 6 ans.

### Collecte de sang

**Mercredi 12 juin de 17h à 20h au centre sportif et culturel de Lipsheim**

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 15 juin de 10h à 12h en mairie**

André Herrlich, adjoint au scolaire et périscolaire, jeunesse et conseil municipal des enfants.

### Feg'stival (détails page 9)

**Samedi 15 juin à partir de 14h au stade municipal**

Rendez-vous de plein air gratuit et ouvert à tous.

### Conférence prévention seniors

**Lundi 17 juin à partir de 15h au Caveau**

Rendez-vous animé par la Brigade Territoriale de Contact. Gratuit, sur réservation auprès de la mairie par téléphone au 03 88 55 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

### Fête de la musique

**Vendredi 21 juin à partir de 18h30 sur le parking du Caveau**

Organisé par l'association des professionnels de la commune de Fegersheim. Détails en page 5.

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 22 juin de 10h à 12h en mairie**

Denis Rieffel, 1<sup>er</sup> adjoint à la vie associative, domaine sportif et services à la population.

### Flâneries musicales de l'EMMD

**Samedi 22 juin à 17h devant le Caveau**

Spectacle de fin d'année organisé par les élèves musiciens de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse.

### Conférence sur la vitamine D, en partenariat avec l'Université Populaire du Bas-Rhin

**Judi 27 juin à 19h au Caveau**

A l'approche des beaux jours, Françoise Bach, psychologue et coach santé, nous donne les clés pour profiter au mieux des bienfaits du soleil et de la vitamine D. Gratuit sur réservation au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

### Gala de l'EMMD

**Samedi 29 juin à 16h30 et 18h30 au CSC**

Spectacle de fin d'année organisé par les élèves danseurs de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse.

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 29 juin de 10h à 12h en mairie**

Jean-Philippe Meyer, adjoint en charge de l'urbanisme et du développement économique.

## 07 Juillet

### "Le bazar du boulevard", théâtre de plein air par la troupe Project'ill

**Vendredi 5 juillet à 20h30 sur le parking arrière du Caveau**

Drôle, virevoltante et flirtant avec le non-sens, cette pièce adaptée de l'œuvre de Daniel Mesguich rappelle de manière décalée les grandes heures du théâtre de boulevard. Gratuit, buvette sur place. Plus d'information auprès de la mairie au 03 88 59 04 59 ou par mail mairie@fegersheim.fr.

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 6 juillet de 10h à 12h en mairie**

Agnès Muller, adjointe au social, petite enfance, personnes âgées, logements aidés, solidarité, handicap et ressources humaines.

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 13 juillet de 10h à 12h en mairie**

Thierry Schaal, maire.

### Fête foraine

**Du samedi 13 au mardi 16 juillet sur le parking du CSC**

De 18h à 2h du matin le samedi et de 14h à 22h les autres jours.

### Bal populaire

**Samedi 13 juillet à partir de 19h au CSC**

Avec l'orchestre Gyn Fyzz. Buvette et restauration proposées par le club de football CS Fegersheim. Feu d'artifice à 23h15. Entrée libre, renseignements auprès de la mairie au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

### Fête nationale

**Dimanche 14 juillet à 10h30 sur le parvis de l'Eglise d'Ohnheim**

## 08 Août

### Concours de pêche 2x4

**Samedi 31 août à l'étang d'Ohnheim**

Menu midi (sanglier) au prix de 12 €. Tartes flambées, pizzas et grillades à partir de 18h. Contact : 06 29 99 73 78.

### A venir



## CANICULE 2019

### Demande d'inscription sur le registre de la commune de Fegersheim

Pour répondre aux recommandations du plan canicule, la commune de Fegersheim élabore un registre des personnes vulnérables à contacter en cas de forte chaleur, afin de leur venir en aide si nécessaire. **Si vous avez plus de 65 ans**, vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif institué dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence pour prévenir les risques exceptionnels, en retournant ce questionnaire confidentiel à l'adresse suivante :

**Mairie de Fegersheim - 50 rue de Lyon - 67640 FEGERSCHEIM.**

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

### Situation de famille

- Seul(e)
- En couple
- En famille

### Difficultés particulières liées à

- L'isolement
- L'habitat
- Au déplacement
- Autres :

### Personne(s) à contacter en cas de non réponse :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

En marge du registre, la commune de Fegersheim met en place une ligne téléphonique d'urgence disponible 24h/24h\* qui permet aux personnes vulnérables de demander de l'aide.

**06 17 59 28 17**

\* dispositif valable uniquement en période de canicule.

animée par la Brigade Territoriale de Contact

# PRÉVENTION SENIORS

CONFÉRENCE

## THÈMES ABORDÉS :

- LES BONS RÉFLEXES SUR LA VOIE PUBLIQUE, DANS LES COMMERCE ET À DOMICILE
- INTERNET ET LES BONNES PRATIQUES
- COURRIERS ET DÉMARCHAGES TÉLÉPHONIQUES À DOMICILE : COMMENT RÉAGIR ?

**LUNDI 17 JUIN 2019**

**15H / AU CAVEAU**

**27 RUE DE LYON À FEGERSHEIM**

**GRATUIT, SUR RÉSERVATION**

AUPRÈS DE LA MAIRIE DE FEGERSHEIM **03 88 59 04 59**

OU **MAIRIE@FEGERSHEIM.FR / WWW.FEGERSHEIM.FR**

